

ENTRETIEN

WWW.HANDEO.FR



DEPT
26

AVS :
LA RELATION HUMAINE,
UNE PRIORITÉ

TÉMOIGNAGE D'UN ORGANISME
CERTIFIÉ CAP'HANDÉO
SERVICES A LA PERSONNE


SERVICES
handéo

Quelle est votre histoire ?

Le secteur d'activité choisi par les fondateurs de l'association AVS en 2006 a souvent été réduit à peu de chose dans l'inconscient collectif, cependant la relation à cette activité ne peut être que passionnelle, elle se construit dans le temps, dans la volonté de se rendre utile à son prochain, à l'Autre. On ne peut pas se contenter de dire que notre association « fait », nos valeurs consistent à « faire avec », « faire ensemble », « faire autour ». En effet notre particularité est d'être tournés en majorité vers un public en situation de handicap. Ces situations tellement diverses sont la source de cette énergie qui nous anime. Et depuis 2006 nous n'avons de cesse que de nous joindre au combat dans ces accompagnements si enrichissants.

Vous êtes certifiés Cap'Handéo, quels services proposez-vous ?

AVS propose les services classiques du maintien à domicile :

- Accompagnement et Aide aux actes essentiels de la vie quotidienne
- Accompagnement et Aide dans les activités de la vie sociale et relationnelle
- Entretien et Hygiène du logement

Au-delà de ces bases communes à tous les SAAD, nous proposons des accompagnements poussés au plus proche des besoins de chacun avec la mise en place d'un Service Qualité.

Ce service se compose de 2 référentes issues du terrain et toujours présentes sur celui-ci afin que le suivi de nos bénéficiaires soit le plus rigoureux et réaliste. Il a également pour mission d'accompagner les intervenants dans leur travail au quotidien. Elles sont présentes en intervention le matin et en poste au bureau les après-midis afin de pouvoir travailler sur le suivi régulier des bénéficiaires et des intervenants.

Ces suivis nécessitent une coopération soutenue avec les différents acteurs intervenants dans les prises en charge : SAVS, SAMSAH, APF, HAD, intervenants médicaux libéraux, CCAS, structures d'accueil.

Ces partenariats étroits se révèlent d'autant plus précieux pour la réalisation des Projets d'Accompagnement Personnalisés qui sont l'avenir de la qualité d'interventions pour les bénéficiaires comme pour les salariés.

Depuis 2019, nous avons également fait l'acquisition d'un véhicule adapté que nous mettons à la disposition de nos bénéficiaires pour leurs trajets quotidiens ou de loisirs.

Ce service très apprécié a déjà permis la réalisation de plusieurs sorties groupées notamment à la mer.

Quels conseils donneriez-vous à une structure qui souhaite obtenir la certification ?

Être fermement convaincu que la relation humaine est, et doit rester la priorité. Intégrer la démarche Cap'Handéo c'est tendre vers un idéal, être en questionnement perpétuel pour construire cet idéal commun au service de nos bénéficiaires.

Vous définir en un mot...

DYNAMIQUE



Une autre actualité à partager ?

L'association AVS a toujours fait sien le combat pour l'habitat inclusif. Depuis plus de 10 ans nous accompagnons des bénéficiaires en habitat inclusif et nous sommes reconnus comme un acteur majeur de cette démarche.

Et c'est avec joie que nous sommes associés à la mise en place d'une « Veille Bienveillante » sur notre commune de Bourg-de-Péage.

Ce dispositif permettra de lutter contre l'isolement des personnes les plus fragiles par la présence quotidienne d'Auxiliaires de vie.

Outre la présence rassurante de ces Auxiliaires, elles pourront également assurer une aide pour les démarches administratives, et mettre en place une fois par semaine des activités de loisirs à destination de tous.

Retour en images sur de beaux moments partagés



EN SAVOIR + SUR LA CERTIFICATION SERVICES A LA PERSONNE
SUR HANDEO.FR/CAPHANDEO